

CASEINE LACTIQUE

CARACTERISTIQUES

- Généralités

Liant naturel appartenant à un groupe de substances protéiques, les "nucléoprotéines" que l'on trouve en général dans le lait des mammifères dont on obtient après les traitements nécessaires, un précipité de masse jaunâtre.

- Utilisation

Utilisé comme fixateur dans les peintures et les enduits notamment dans la préparation des badigeons de chaux.

MODE D'EMPLOI

- Préparation du mélange

Peu soluble dans l'eau, mais très soluble dans les sels à réaction basique ou dans les alcalis, c'est grâce à cette propriété que l'on obtient la colle à caséine :

Préparation de la solution "mère" ou concentrée :

CASEINE LACTIQUE 20 gr

Eau 100 gr

Bien agiter pendant un quart d'heure et ajouter lentement, toujours en remuant :

Ammoniaque 4 gr

Continuer à agiter jusqu'à complète solution et ajouter :

Glycérine 10 gr

La solution "mère" doit être diluée avec l'eau selon les quantités nécessaires ; mieux vaut la conserver au réfrigérateur.

Pour le mélange et la manipulation on conseille d'utiliser des récipients et des accessoires en verre, plastique ou bois, mais jamais en métal.

La colle à Caséine ci-dessus est le liant de base pour diverses utilisations dans notamment...

... la préparation des badigeons et mortiers à la chaux : au maximum 10% de **CASEINE LACTIQUE** en poudre par rapport au poids de la chaux.

... la préparation de peinture à la caséine : compter environ 100-150 g de **CASEINE LACTIQUE** en poudre pour 10m² par couche.

PRECAUTION D'EMPLOI

Produit naturel et inerte non dangereux pour la santé et pour l'environnement.

CONSERVATION

Pratiquement illimité à l'état brut en emballage d'origine fermé à l'abri de l'humidité.

Les solutions préparées peuvent se conserver plusieurs semaines au frais dans un récipient fermé qui ne rouille pas à l'abri de l'air.

CONDITIONNEMENT

Sachet de 1 kg et sac de 25 kg

Les informations contenues dans cette fiche sont l'expression de nos connaissances et de résultats d'essais, elles ne peuvent en aucun cas être considérées ni comme apportant une garantie, ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse.